

Vianden, Lu

Commune de Vianden
Reçu le

20 MAI 2021

Commune de Vianden
A l'attention de Monsieur
le Bourgmestre TONINO Claude
B.P 10, L-9401 Vianden

OBJET : Médecins Sans Frontières Luxembourg à la rencontre des habitants de votre commune.

Monsieur le Bourgmestre
Mesdames et Messieurs les Echevins

Du 1er avril au 31 septembre 2021, avec l'autorisation du ministère de la justice, Médecins Sans Frontières (MSF) lance sa campagne annuelle de porte-à-porte auprès de la population luxembourgeoise. En plus de sensibiliser directement les habitants des communes aux actions menées par l'organisation, l'objectif est d'obtenir un soutien financier régulier de la part de nouveaux donateurs.

Cette campagne sera menée par quatre partenaires terrains. Aisément identifiables grâce à une tenue et un badge officiel MSF, **ils seront présents dans la commune de Vianden le samedi 19 Juin et le samedi 31 Juillet 2021 entre 10h00 et 19h00.**

Nous attirons votre attention sur le fait que ces personnes sont formées en interne par nos soins afin de garantir une approche extrêmement respectueuse des habitants des communes visitées. De plus, nous n'acceptons pas d'argent liquide et proposons uniquement aux potentiels donateurs de remplir un formulaire de soutien mensuel qui acte leur engagement.

Pour information, nous avons également pris la disposition d'avertir la police via un courrier postal.

L'indépendance et l'impartialité de Médecins Sans Frontières sont principalement garanties par le soutien des donateurs. En effet, 95% de nos dons proviennent de fonds privés. Cette nouvelle campagne est un maillon essentiel au maintien de ces valeurs.

N'hésitez pas à contacter ma collaboratrice Michèle Jensen-Carlen pour de plus amples informations au 33 25 15-305.

Je vous remercie d'avance de joindre vos forces aux nôtres et je vous prie de bien vouloir recevoir, Monsieur le Bourgmestre, mes salutations distinguées.

Roger Martines-Dolz
Directeur Général





Collectes à domicile

**MEDECINS SANS FRONTIERES
à l'att. de Madame Laurence BRIX
68, rue de Gasperich
L-1617 LUXEMBOURG**

Luxembourg, le 28 décembre 2020

Concerne : Autorisation de collecte à domicile

Madame,

En réponse à votre demande du 9 décembre 2020, j'ai l'honneur de vous informer que l'association « *Médecins Sans Frontières Luxembourg* » est autorisée à organiser, pendant la période du **1^{er} avril au 31 décembre 2021**, une collecte pécuniaire à domicile au profit de leurs œuvres philanthropiques.

La présente autorisation est soumise à la condition que les personnes recueillant les fonds soient munies d'une **attestation nominative** indiquant qu'elles sont habilitées à effectuer cette collecte pendant la période en question.

Je vous prie d'agréer, Madame, l'expression de ma parfaite considération.

Pour la Ministre de la Justice,

Luc REDING
Conseiller de Gouvernement 1^{ère} classe